

Réf: Dossier 207714

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE COURSES ET DE  
TRANSPORT SARL » en abrégé « SICOTRANS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2  
PLATEAUX AGHIEN NON LOIN DE LA MOSQUÉE, Lot 41,  
Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 11 Avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE  
COURSES ET DE TRANSPORT SARL » en abrégé «  
SICOTRANS »

Objet : TRANSPORT ET SERVICES DE COURSES -IMPORT-  
EXPORT ET DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'  
ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS  
MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES  
SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS  
AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU  
PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION  
GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE  
PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU  
DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE  
OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,  
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE  
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'  
OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION  
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2  
PLATEAUX AGHIEN NON LOIN DE LA MOSQUÉE, Lot 41, Ilot  
02

Dirigeant(s) M NANGO N'GUESSAN VINCENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04477 du 26/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31391/GTCA/RC/2023 du 26/04/2023

